



Avis de la Cellule d'expertise médicale

Analyse et propositions relatives à la demande Concernant l'introduction d'actes d'arthroscopie dans la nomenclature des actes et des services des médecins

Saisine de la Commission de nomenclature (Référence CEM No. 2014-07)

Luxembourg, le 18 décembre 2015

Résumé exécutif :

La proposition d'introduction des 56 actes par arthroscopie codés dans la Classification Communes des Actes Médicaux (CCAM) est d'autant plus légitime que les explorations diagnostiques des articulations de l'épaule, du coude, du poignet, de la hanche, du genou et de la cheville doivent, selon les recommandations de bonnes pratiques, être réalisées par arthroscopie. Le CMSS propose les codes et les libellés à introduire dans la nomenclature des actes et des services des médecins (nomenclature), joint à sa demande 56 fiches descriptives d'actes par arthroscopie de la CCAM et 56 fiches d'actes par arthroscopie du tarif médical suisse (TARMED) et demande à la CEM de fixer les coefficients.

La CCAM répond aux normes ISO-1828 pour l'écriture des nomenclatures médicales. Un acte de la CCAM décrit la globalité du geste d'après les règles de l'art. Il est défini par un code qui renseigne la localisation anatomique, l'action et la voie d'abord. Le temps de travail (jusqu'à la version 25) et le score de travail sont deux indicateurs caractérisant un acte. Ils sont établis par un collège d'experts et permettent de hiérarchiser les actes les uns par rapport aux autres. La HAS valide toutes les propositions d'introduction de nouveaux gestes avant que la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) ne les introduise avec un tarif dans la CCAM.

Le TARMED est la liste des actes réalisés dans un cabinet médical ou en ambulatoire et remboursés en Suisse. Il est géré depuis janvier 2015 par Federatio Medicorum Helveticorum (FMH). Des points tarifaires sont attribués à chaque prestation en fonction du temps nécessaire pour la réaliser, du degré de difficulté et de l'infrastructure requise. Le TARMED accepte le cumul des certains actes entre eux pour décrire le geste dans son entièreté.

Les descriptions et comparaisons entre les différents indicateurs (temps, score de travail ou coefficients) des nomenclatures française, luxembourgeoise et suisse sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Temps de réalisation de l'acte	Difficulté de la technique	Comparaison(s) possible(s)
Nomenclature		Nom: "Coefficient" - le coefficient est une grandeur proportionnelle à l'expertise et au temps - Cohérence interne des coefficients - Relation proportionnelle entre coefficient et valeur monétaire de l'acte	"Coeff" et "Points Travail" de la CCAM
CCAM	Nom de la variable: "Durée Globale" Unité: minute	Nom: score de travail médical, dénommé "Points Travail" - Relation mathématique complexe entre plusieurs facteurs subjectifs et temps de réalisation de l'acte pour le calcul du nombre de score de travail médical - Cohérence intra spécialité et intra CCAM avec relation de proportionnalité entre les scores médicaux attribués aux différents actes - Relation proportionnelle entre les scores de travail médical et la valeur monétaire de l'acte	1) "Points travail" de la CCAM et "Coeff" de la nomenclature 2) "Durée globale" de l'acte CCAM et "Temps Total" calculé du TARMED
TARMED	Nom de la variable: temps Unité: minute Calcul du "Temps total" = Σ des tps "Prestation au sens restreint", "Préparation et finition", "Rapport", "Temps supplémentaire médical lié à la prestation"	Nom: "Valeur intrinsèque quantitative" Unité: pts - Relation non proportionnelle entre valeur intrinsèque et valeur monétaire de l'acte	"Durée globale" de l'acte CCAM et "Temps Total" calculé du TARMED

Les comparaisons réalisées entre les temps de travail des nomenclatures suisse et française et entre les coefficients des nomenclatures luxembourgeoise et française permettent de conclure :

1. D'après les propositions de recodage des actes de la CCAM à l'aide des codes du TARMED, on constate que les temps de réalisation des actes de la CCAM sont légèrement supérieurs aux temps du TARMED. Le « temps de réalisation de l'acte » entrant dans le calcul du score de travail de la CCAM, les indicateurs de la CCAM ne sont, *a priori*, pas pénalisants pour le calcul des coefficients des actes d'arthroscopie pour la nomenclature luxembourgeoise.
2. En comparant les scores de travail de la CCAM pour les actes réalisés par arthrotomie versus par arthroscopie, on constate que les scores de travail sont au moins aussi élevés pour les actes réalisés par arthroscopie comparés à ceux réalisés par arthrotomie. Les experts de la HAS reconnaissent que réaliser un geste par arthroscopie peut demander plus de temps et/ou plus d'expertise qu'un même geste réalisé par arthrotomie.
3. En comparant les scores de travail des actes par arthrotomie de la CCAM avec les coefficients des codes de la nomenclature qui pourraient décrire les mêmes procédures, la CEM a calculé qu'il existe, en moyenne, un facteur « 3,09 » entre coefficients et scores de travail.

Ainsi sachant :

- que la cohérence interne entre les coefficients de la nomenclature n'est pas documentée,
- qu'il n'existe aucun acte par arthroscopie dans la nomenclature qui aurait pu servir d'acte traceur pour ajuster les coefficients proposés,
- que seul un collègue d'experts pourrait estimer acte par acte la « lourdeur » d'un acte par rapport à un autre,

la CEM devant toutes ces imprécisions propose d'utiliser la clef de passage de « 3,09 » pour calculer les coefficients des 56 actes par arthroscopie à introduire dans la nomenclature. Cette méthode imparfaite permet néanmoins de garder la cohérence interne présente dans la CCAM en la transposant aux valeurs proposées pour les coefficients de ces 56 actes.

Les 56 actes par arthroscopie sont à introduire dans la nomenclature dans *la Deuxième partie : Actes techniques, au Chapitre 2 – Chirurgie, Section 3 – Chirurgie des os et des articulations, Sous-section 2 – Articulations*, à la suite de l'acte 2K73.

Les codes, les libellés proposés et les coefficients sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Chapitre 2 - Chirurgie

Section 3 - Chirurgie des os et des articulations

Sous-section 2 - Articulations

Code de l'acte proposé pour la nomenclature	Coef. proposé	Libellé proposé pour la nomenclature des actes et des services des médecins
2K74	80,91	Exploration de la bourse séreuse sousacromiale, par arthroscopie
2K75	94,50	Exploration de l'articulation de l'épaule, par arthroscopie, avec ou sans exploration de la bourse séreuse sousacromiale
2K76	95,79	Arthroplastie acromioclaviculaire par résection de l'extrémité latérale de la clavicule, par arthroscopie
2K77	131,72	Nettoyage de l'articulation scapulohumérale, par arthroscopie
2K78	141,10	Acromioplastie sans prothèse, par arthroscopie
2K79	179,29	Acromioplastie sans prothèse avec arthroplastie acromioclaviculaire par résection de l'extrémité latérale de la clavicule, par arthroscopie, avec ou sans arthroscopie scapulohumérale
2K80	107,44	Libération mobilisatrice de l'articulation scapulohumérale et/ou sousacromiale, par arthroscopie
2K81	144,01	Synovectomie totale de l'articulation scapulohumérale, par arthroscopie
2K82	177,99	Capsuloplastie antérieure ou postérieure de l'articulation scapulohumérale, par arthroscopie
2K83	142,72	Réparation du bourrelet glénoïdal scapulohuméral, par arthroscopie
2K84	109,71	Résection du bourrelet glénoïdal scapulohuméral, par arthroscopie
2K85	167,96	Réinsertion ou suture d'un tendon de la coiffe des rotateurs de l'épaule, par arthroscopie
2K86	194,17	Réinsertion et/ou suture de plusieurs tendons de la coiffe des rotateurs de l'épaule, par arthroscopie
2K87	131,72	Exérèse de calcification intratendineuse de la coiffe des rotateurs de l'épaule, par arthroscopie
2K88	157,61	Ténodèse et/ou résection de la portion articulaire du muscle long biceps brachial, par arthroscopie. Indication: traitement, en seconde intention, des tendinopathies symptomatiques, isolées ou non de la portion du biceps brachial chez l'adulte
2K89	93,85	Exploration de l'articulation du coude, par arthroscopie
2K90	99,35	Nettoyage de l'articulation du coude, par arthroscopie
2K91	154,37	Libération mobilisatrice de l'articulation du coude, par arthroscopie
2K92	146,60	Synovectomie totale du coude, par arthroscopie
2K93	107,44	Exploration de l'articulation du poignet, par arthroscopie
2K94	87,70	Nettoyage de l'articulation du poignet, par arthroscopie
2K95	86,08	Synovectomie radio-ulnaire distale, par arthroscopie
2K96	109,39	Synovectomie radiocarpienne et/ou intracarpienne, par arthroscopie
2K97	115,86	Synovectomie totale des articulations du poignet, par arthroscopie
2K98	88,67	Suture et/ou réinsertion de ligament articulaire du poignet, par arthroscopie avec ou sans plastie ligamentaire
2K100	102,59	Exploration de l'articulation coxofémorale, par arthroscopie
2K101	93,85	Nettoyage de l'articulation coxofémorale, par arthroscopie
2K102	158,58	Synovectomie coxofémorale, par arthroscopie
2K103	56,31	Exploration de l'articulation du genou, par arthroscopie
2K104	122,01	Fixation de fragment ostéochondral intraarticulaire du genou, par arthroscopie
2K105	107,12	Ostéosynthèse de fracture de l'éminence intercondyloire du tibia (des tubercules intercondyloires) (des épines tibiales), par arthroscopie
2K106	87,70	Evacuation de collection de l'articulation du genou, par arthroscopie
2K107	79,94	Nettoyage de l'articulation du genou, par arthroscopie
2K108	136,57	Libération mobilisatrice de l'articulation du genou, par arthroscopie
2K109	201,29	Libération mobilisatrice de l'articulation du genou, par arthroscopie <u>ou</u> arthrotomie, <u>avec</u> libération complète du quadriceps (opération mobilisatrice selon Judet)
2K110	105,18	Synovectomie antérieure du genou, par arthroscopie
2K111	155,66	Synovectomie antérieure du genou, par arthroscopie avec synovectomie postérieure par arthrotomie, sans changement de position
2K112	149,84	Synovectomie du genou, par arthroscopie antérieure <u>et</u> par arthroscopie postérieure
2K113	124,60	Suture ou réinsertion du ligament croisé antérieur du genou, par arthroscopie (y compris les prélèvements de greffon tendineux ou ostéotendineux et les éventuels gestes associés intraarticulaires, osseux, cartilagineux, synoviaux ou méniscaux)
2K114	181,55	Suture ou réinsertion du ligament croisé postérieur du genou, par arthroscopie (y compris les prélèvements de greffon tendineux ou ostéotendineux et les éventuels gestes associés intraarticulaires, osseux, cartilagineux, synoviaux ou méniscaux)
2K115	202,91	Reconstruction du ligament croisé antérieur du genou par autogreffe, par arthroscopie avec ou sans plastie ligamentaire selon Lemaire (y compris les prélèvements de greffon tendineux ou ostéotendineux et les éventuels gestes associés intraarticulaires, osseux, cartilagineux, synoviaux ou méniscaux)
2K116	239,16	Reconstruction du ligament croisé postérieur du genou par autogreffe, par arthroscopie sans renforcement synthétique (y compris les prélèvements de greffon tendineux ou ostéotendineux et les éventuels gestes associés intraarticulaires, osseux, cartilagineux, synoviaux ou méniscaux)
2K117	188,03	Reconstruction itérative du ligament croisé postérieur du genou par ligament synthétique, par arthroscopie (y compris les prélèvements de greffon tendineux ou ostéotendineux et les éventuels gestes associés intraarticulaires, osseux, cartilagineux, synoviaux ou méniscaux)
2K118	299,03	Reconstruction des ligaments croisés du genou, par arthroscopie, avec ou sans plastie ligamentaire selon Lemaire (y compris les prélèvements de greffon tendineux ou ostéotendineux et les éventuels gestes associés intraarticulaires, osseux, cartilagineux, synoviaux ou méniscaux)
2K119	61,17	Section du retinaculum patellaire latéral (alieron rotulien externe) (lateral release), par arthroscopie
2K120	87,38	Méniscectomie latérale <u>ou</u> médiale du genou, par arthroscopie
2K121	123,30	Méniscectomies latérale <u>et</u> médiale du genou, par arthroscopie
2K122	129,45	Réinsertion ou suture d'un ménisque du genou, par arthroscopie
2K123	188,03	Réinsertion ou suture des <u>deux</u> ménisques du genou, par arthroscopie
2K124	73,46	Exploration de l'articulation de la cheville, par arthroscopie
2K125	75,08	Evacuation de collection de l'articulation tibiotallienne ou d'une articulation du pied, par arthroscopie
2K126	97,09	Nettoyage de l'articulation tibiotallienne, arthroscopie
2K127	131,39	Libération mobilisatrice de l'articulation tibiotallienne <u>et/ou</u> synovectomie tibiotallienne, par arthroscopie
2K128	107,44	Fixation de fragment ostéochondral de la trochlée du talus, par arthroscopie
2K129	147,25	Arthrodèse tibiotallienne, par arthroscopie
2K130	99,68	Perforation ou forage d'une épiphyse fertile, par arthroscopie

6 Bibliographie

6.1 Littérature scientifique et autres sources

- Alabaret, S. & Alies-Patin, A. (2002) Refonte de la nomenclature : La classification commune des actes médicaux (CCAM). *E-mémoires de l'académie Nationale de Chirurgie*, 1 (2) (pp. 24-25). Accessible sur le site : http://www.academie-chirurgie.fr/ememoires/005_2002_1_2_24x25.pdf [Consulté le : 12 octobre 2015].
- Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (2015) *CCAM descriptive à usage PMSI Précisions sur les modalités de mise en œuvre. Notice technique n° CIM-MF-256-1-2015 du 19 MARS 2015*. Auteur : Lyon, France. Accessible sur le site : http://www.atih.sante.fr/sites/default/files/public/content/2711/notice_technique_atih_ndeg_cim-mf-256-1-2015.pdf [Consulté le 12 octobre 2015].
- Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés. Pôle Nomenclature. (2002) *Méthodologie : Elaboration des libellés de la classification commune des actes médicaux (CCAM) Mars 2002*. Auteur : Paris, France. Accessible sur le site : http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/methodo_libelles_04.pdf [Consulté le 12 octobre 2015].
- Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés. Pôle Nomenclature. (2002) *Méthodologie : Hiérarchisation du travail médical des actes techniques médicaux et dentaires selon les libellés de la classification commune des actes médicaux (CCAM) Mars 2002*. Auteur : Paris, France. Accessible sur le site : http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/methodo_actes_04.pdf [Consulté le 12 octobre 2015].
- Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (2011) *CCAM version 25 (hors anatomo-cytopathologie) : Scores de travail et de durée des actes pris en charge par l'assurance maladie*. Auteur : Paris, France. Accessible sur le site : http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/CCAM_V25-travail-duree_01.pdf [Consulté du 12 octobre 2015 au 6 novembre 2015].
- Conseil scientifique dans le domaine de la santé (2014) *Chirurgie ambulatoire, texte long*. Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Accessible sur le site : http://www.conseil-scientifique.lu/fileadmin/files/GT_chirurgie_ambulatoire/Chirurgie_ambulatoire_-version_longue.pdf [Consulté le 1 décembre 2015].
- Federatio Medicorum Helveticorum (FMH) (n.d.) *TARMED - un tarif à l'acte détaillé*. FMH Swiss Medical Association : Bern, Suisse. Accessible sur le site : http://www.fmh.ch/fr/tarifs_ambulatoires/tarmed-tarif.html [Consulté du 12 octobre 2015 au 6 novembre 2015].
- Federatio Medicorum Helveticorum (2015) *Lettre d'information du Bureau Tarif Séance du 21 janvier 2015*. Accessible sur le site : http://www.fmh.ch/files/pdf16/20150121_Lettre_dinformation_du_Bureau_des_tarifs.pdf [Consulté le 12 octobre 2015].
- Bras, P.-L., Vielleribiere, J.-L., Lesteven, P. (2012) *Evaluation de la tarification des soins hospitaliers et des actes médicaux - Annexe 2 D page 91*. Rapport NoRM2012-024P. Inspection générale des affaires sociales (IGAS) : Paris, France. Accessible sur le site : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/124000549.pdf> [Consulté le 12 octobre 2015].

Hanser, S. (2011) Exigences d'une classification moderne des procédures et de développements nouveaux et supranationaux des classifications des procédures et des actes médicaux dans le secteur de la santé – Position de l'OMS-FCI (Famille des Classifications Internationales), *Séminaire « Les classifications des actes médicaux »* Luxembourg, 28 septembre 2011. Accessible sur le site : http://www.mss.public.lu/maladie/maternite/seminaire_20110928/hanser_f.pdf [Consulté le 12 octobre 2015].

Syndicat National des Médecins Rhumatologues (2006) *L'index rhumatologique de la Classification commune des actes médicaux (CCAM) techniques. Septembre 2006*. Auteur : Metz, France. Accessible sur le site : http://sfr.larhumatologie.fr/rc/rhumatologie/btm/Article/2012/sfr-20121008-100146-628/src/btm_fullText/fr/Livret_parcours_soins_ccam_rhum_sept06.pdf [Consulté le 12 octobre 2015].

Université virtuelle Paris V (n.d.) *Quelle est la place de l'arthroscopie devant un genou traumatique récent de l'adulte ?* Accessible sur le site : http://www.uvp5.univ-paris5.fr/UV_MED/AC/FaqsAff.asp?FaqsCle=82-5&NSuj=82&NbrFaq=6 [Consulté le 17 décembre 2015].

6.2 Règlements et législation

Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (1998) *Règlement grand-ducal du 21 décembre 1998 arrêtant la nomenclature des actes et services des médecins pris en charge par l'assurance maladie*, Mémorial A N°118 du 30 décembre 1998.

Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (2011) *Règlement grand-ducal du 30 juillet 2011 relatif au fonctionnement de la Commission de nomenclature des actes et services pris en charge par l'assurance maladie*, Mémorial A n°183 du 23 août 2011.

Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (2012) *Règlement grand-ducal du 26 décembre 2012 instituant une Commission consultative de la documentation hospitalière et déterminant le système de documentation médicale hospitalière à mettre en place*, Mémorial A n°298 du 31 décembre 2012.